



COLLECTIF DE MARTEL « NON AU GAZ DE SCHISTE OU DE HOUILLE »

Objet : rejet du permis de BRIVE

A toutes les associations « environnementales du LOT »

Martel le 28/05/2013

Mesdames et Messieurs les président(e)s

Si les permis de CAHORS et de BEAUMONT ont été abrogés, il n'en va pas de même pour le permis de recherche de gaz de houille dit permis de Brive qui touche le nord du Lot, la Corrèze et la Dordogne pour une superficie de 1 700 km². La société Hexagon Gaz basée à Singapour en fait la demande. Autre source d'inquiétude : la loi interdisant la fracturation hydraulique est menacée. Les dégâts engendrés par cette technique sont maintenant largement connus. Si le permis de Brive était accordé il y aurait des dommages irrémediables sur l'environnement, le patrimoine, la santé, le tourisme et l'agriculture. C'est la forte mobilisation qui a rendu possible le rejet du permis de CAHORS. Celui de Brive est en cours d'étude, le préfet de Dordogne est nommé préfet coordonnateur, il rendra son rapport aux environs du 21 juin. C'est pourquoi il est important de rendre visible notre apposition à ce projet **MAINTENANT !**

Une pétition est en ligne , vous pouvez la faire connaître à vos adhérents.

www.petitions24.net/non-au-permis-de-brive

Merci de nous retourner le formulaire de confirmation de votre participation et merci de diffuser l'info aux associations voisines.

Nous comptons sur vous, responsables bénévoles comme nous tous et vous donnons rendez-vous à

BRIVE : Samedi 8 juin à 15 h place du Civoire

SARLAT : Dimanche 9 juin à 15 h jardin du Plantier

en compagnie de vos adhérents et de la population de vos villages.

Bien cordialement NO GAZARAN

Pour plus d'infos

Sites : <http://non.au.permis.de.brive.over-blog.com>

<https://.facebook.com/groups/contactnonpermisdebrive/>